



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Haïti

Question écrite n° 45906

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation en Haïti par l'intermédiaire du Secours catholique Caritas France. Sensible au drame humain, sanitaire et social ainsi qu'économique qui se trame depuis des années et en raison des liens très forts et historiques qui demeurent présents dans notre conscience commune, notre nation a le devoir d'accompagner ce pays ami sur le chemin de la démocratie. Ce dernier s'ouvre, en effet, légitimement à ce grand peuple depuis les récents événements politiques. L'action menée par Caritas France dans les Deux-Sèvres sur de nombreux sujets est apparue remarquable. Elle mérite d'être soulignée et soutenue. Non seulement Caritas France a à l'esprit d'éduquer avant de fournir des moyens, mais en plus pratique un lien très fort entre des femmes françaises en situation sociale extrêmement précaire. Pratiquant des échanges depuis 1978, la relation de confiance est totalement établie, permettant une aide matérielle à plus grande échelle. D'ores et déjà, la France est intervenue pour soutenir des actions de maintien de l'ordre et au travers de différentes actions humanitaires. Il lui demande si des mesures d'envergure à plus long terme sont envisagées afin d'accompagner ce pays sur le chemin de la démocratie.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45906

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 août 2004, page 6372